

Charte covoiturage conducteur

Doyenné de Beauce

(paroisses Bienheureuse Marie Poussepin,
Sainte Jeanne d'Arc en Beauce et Saint Martin en Beauce)

du jeudi 23 au vendredi 24 avril 2026

au sanctuaire Notre-Dame de Montligeon

26 rue Principale - CS40011 61400 LA CHAPELLE-MONTLIGEON

Pour participer à l'évènement ci-dessus,

Je soussigné(e), (nom, prénom)

.....

accepte de transporter d'autres participants à titre gracieux.

J'atteste : - que mon permis est valide,

- que l'assurance du véhicule utilisé autorise le transport de
personnes à titre gracieux pour une activité privée et que je reste
seul responsable de toute infraction ou accident engageant ma
responsabilité,

- que, le cas échéant, le contrôle technique du véhicule utilisé est
conforme et en cours de validité pour la période mentionnée ci-dessus.

Mon numéro d'immatriculation est

Fait à, le

Signature :